

RAPPORT MORAL

Continuité et Changement ont caractérisé dualement l'année 2008.

Continuité parce qu'après le bouleversement introduit par l'arrivée du TGV mi 2007, la situation a été consolidée tout au long du premier semestre 2008 en confirmant les améliorations dans la régularité enregistrés fin 2007. Continuité aussi, parce que la SNCF a renoué dès l'été avec les retards récurrents et les situations de « détresse » en particulier pour le TER. Continuité enfin parce qu'une fin de non recevoir a été maintenue sur toutes nos demandes.

Mais changement parce que malgré les difficultés éprouvées par la SNCF à maintenir un service de qualité, elle s'est efforcée à améliorer sa communication en situation de crise et à réduire les impacts pour les usagers nonobstant la gestion des suppressions de trains de fin d'année. Malgré un nombre de rencontre plus réduit le contact a été maintenu par voie de messagerie et de téléphone. Ces informations ont été répercutées à chaque fois aux adhérents. Pour 2009 cette démarche va être amplifiée et la restauration de rencontre régulière sera rétablie en particulier avec le Conseil Régional.

En effet, après la sollicitation restée sans réponse de ce dernier pour participer à la négociation de la nouvelle convention région / SNCF, l'année 2009 sera probablement celle de sa signature et certainement celle du suivi des engagements.

Des avancées restent à accomplir pour l'année 2009 notamment pour réduire la pénibilité générée par les réservations obligatoires. L'amplitude des horaires d'ouverture des guichets doivent être augmentée ne serait-ce que pour couvrir l'arrivée du TER VDM de 20H14 et le TGV à 20H 32.

Les demandes seront également recentrées sur le rétablissement d'un train de fin de soirée vers 23 h au départ de Paris au moins pour le samedi. Un troisième TGV sera également sollicité à l'instar de Charleville Mézières ou de l'extension de la desserte à Commercy.

En ce qui concerne le réaménagement du parvis de la gare de Châlons, la date des travaux semblant s'approcher, une concertation avec la municipalité et les responsables de la SNCF sera recherchée afin de préserver les possibilités de parking pour les usagers qui se rendent à la gare en voiture. En effet, l'utilisation régulière du parking de la gare pourrait être soumis à un abonnement de 120 euros par mois à l'instar de ce qui s'est produit à Reims et à Champagne-Ardenne TGV mais cette éventualité est exclue pour l'instant à Châlons. L'association forte de l'action de ses membres défendra le maintien d'un stationnement gratuit dans la périphérie de la Gare quelles que soient les orientations sur le transfert du parking.

Si l'année 2007 était une année charnière dans la reconfiguration des transports ferroviaires dans la région, l'année 2009 dans le prolongement de 2008 sera une année de consolidation et permettra d'opérer les améliorations de dessertes.

Cette démarche nécessite une implication de tous les membres de l'association en recherchant une mobilisation plus forte des usagers. Pour asseoir durablement notre association un renforcement des adhésions, notamment en diversifiant les publics (destination, régularité) devra être recherchée en 2009. Les membres de l'association pourront colporter à chaque fois que cela est possible les principaux axes de nos revendications

TER	TGV
<ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la vitesse des TER - Remise en place de TER de fin de soirée à 23 h 35 au départ de Paris en particulier le samedi. - Arrêt du 17 h 35 à Dormans 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement du TGV 2785 de 19 h 27 à 18 h 57 au départ de Paris - Création d'un troisième TGV - Mise en place d'un TGV le Samedi soir
Aménagement de la Gare de Châlons	Tarification
<ul style="list-style-type: none"> - extension de l'ouverture des Guichets jusqu'à 20 h 45 - maintien d'un parking conséquent gratuit dans le périmètre de la Gare 	<ul style="list-style-type: none"> - suppression des réservations papier - Mise en place du e-forfait sur Châlons, vitry et Bar le Duc